

A ma sœur Carine, souvenir...

Les dernières volontés de la tante Amie

Après la mort de ma grand'maman, Olympe Rochat-Werly, survenue au printemps 1918, il ne restait de la famille que la tante Amie, dernière des six filles de Louis Werly, maréchal. Elle vivait dans la petite maison qu'elle avait héritée de son père, à Lignerolle. Il ne lui restait de parenté que mon grand-père, son beau-frère et ses neveux et nièces, donc ma mère et ses frères et sœurs. La tante Amie était autoritaire, et, en plus, il faut le dire, assez méchante. L'âge avait avivé encore ses défauts, et, à part ma mère qui allait de temps en temps lui faire visite, le reste de la famille s'en tenait assez éloigné.

Au début du mois de novembre 1918, ma mère reçut une carte postale. La tante Amie écrivait :

- Je ne suis plus très bien, même pas du tout. Je n'en ai plus pour longtemps. J'ai dû me mettre au lit, il faut que tu viennes me soigner. J'attends...

Répondre à cette demande était un devoir, mais ce n'était, pour mes parents, pas chose facile. Nous étions quatre enfants et les cadets, un frère et moi, avions respectivement 8 mois et 4 ans. Mais mon père, ouvrier pierriste, travaillait à domicile et ma sœur, l'aînée de la famille, avait neuf ans révolus. Pour autant que cela ne dure pas trop longtemps, ils pouvaient s'en tirer dans le ménage. Ma mère décida de partir le lendemain matin. Pour qu'elle ne soit pas obligée de se lever à cinq heures du matin, mon père emprunta un petit bateau qui permettait de traverser le lac jusqu'à la Roche Fendue, et de là ma mère pouvait rejoindre en 10 minutes la gare du Lieu et prendre le train jusqu'au Day et ensuite descendre dans les gorges de l'Orbe pour remonter à Ballaigues, de l'autre côté. Ensuite, par la grand'route, on comptait environ une heure, à pied, bien entendu, pour arriver à Lignerolle.

Mes parents décidèrent que je ferais la course en bateau, le petit frère étant censé dormir dans sa corbeille, la tante Clotilde qui habitait en-dessous, pouvant intervenir en cas de besoin. Du reste l'absence ne serait pas bien longue. Je me souviens de cette course comme si c'était hier. Le brouillard d'automne s'était enfoncé dans le lac, laissant derrière lui une nature brillante et claire. Le bateau glissait sur l'eau calme comme un miroir. En un quart d'heure on fit la traversée. Ma mère nous dit adieu, descendit sur le rivage et s'engagea sur le sentier rapide qui contourne la Roche Fendue et passa le sommet de la côte pour arriver à la gare du Lieu. A mi-côte, elle se retourna pour nous faire un signe d'amitié et bientôt elle disparut dans la forêt. Mon père avait déjà repris les rames, nous étions sur la voie du retour.

Je ne sais rien du voyage de ma mère. En arrivant elle trouva la tante Amie dans son lit, mais n'ayant rien perdu de son autorité :

- Je pense en avoir encore pour trois ou quatre jours, dit-elle. Je m'en irai mercredi probablement. Il faut tout préparer. Il y a des gens que j'aimerais encore voir avant de mourir, j'ai quelque chose à leur dire.

Sa vie durant la tante Amie avait tenu pour chose essentielle de dire à son entourage, le village compris, ce qu'elle estimait être « les vérités qu'ils doivent entendre ». Un peu après dans la journée, elle dit à ma mère :

- Tu iras dire à Louis Randin et à sa femme que je suis au bout, et qu'il faut qu'ils viennent me voir au plus vite. En passant le village, tu t'arrêteras chez le menuisier Conod ; tu lui demanderas aussi de venir. Je veux lui commander mon cercueil moi-même !

Ma mère s'exécuta. Le couple Randin arriva le premier. Les remontrances et reproches qu'ils entendirent de la part de la tante Amie n'ont pas passé à l'histoire. Mais, à ce que je sais, ils furent si véhéments que ma mère s'en excusa en les reconduisant. Louis Randin déclara qu'il n'avait rien compris. Lorsque ma tante donna à ma mère l'ordre de convoquer d'autres gens, elle refusa.

Le menuisier Conod vint au début de la soirée. Déjà surpris par cette invitation, il entra à petits pas dans la chambre et parut fort intimidé en voyant cette vieille femme couchée dans son lit, le bonnet de nuit à dentelles descendant jusqu'aux oreilles. Un vague sourire éclaira son visage ; peut-être lui vint-il à l'idée qu'il était le premier homme à voir la tante Amie au lit. La surprise devint stupéfaction quand il entendit dire :

- Tu vois, je n'en ai plus que pour 2 ou 3 jours. Je veux que tu prennes les mesures pour faire mon cercueil. Tu le feras toi-même en planches épaisses et solides, qui ne s'effondrent pas sitôt que la terre est dessus, comme c'est le cas avec ces cercueils que tu fais venir de Lausanne. Maintenant prends la mesure, dit la tante, en soulevant le duvet et laissant apparaître la forme de son corps allongé sous le drap.

Un peu tremblant, le menuisier tira son mètre pliant de sa poche, puis son carnet et son crayon, et s'avança pour prendre la mesure.

- Tu trouves combien ? questionna la tante.

- Cent-soixante, répondit le menuisier dans un souffle.

- Et bien tu mettras cent-soixante-cinq de long, car je ne veux pas qu'on soit obligé de me replier les genoux jusque sous le menton !

Dans les jours suivants, la tante Amie donna encore quelques renseignements et instructions pour la suite.

- Mon testament est dans le petit tiroir de gauche. Pour le faire-part mortuaire, vous mettez simplement :

« Monsieur Florian Rochat-Werly et ses enfants vous font part du délogement de leur belle-sœur et tante Mademoiselle Amie Werly... etc. »

- Vous ne mettez pas chère et regrettée belle-sœur et tante, car je sais bien que je ne suis chère à personne et ne serai regrettée par qui que ce soit !

Certaine d'avoir ordonné son départ comme elle avait commandé son entourage toute sa vie, la tante Amie remit son âme à Dieu et laissa son corps aux hommes pour l'ensevelir au petit cimetière de Lignerolle. Comme vous allez le voir, ce ne fut pas sans peine !

Pendant la journée qui suivit le décès de tante Amie, le 11 novembre 1918, à cause de la grève générale lancée par le fameux « Comité d'Olten », le gouvernement ordonna la levée de certaines troupes, dont la première division de l'armée, recrutée principalement dans les cantons de Vaud et de Genève. Le soir venu, le menuisier Conod vint annoncer que son fils avait du rejoindre son bataillon et que lui, s'étant malencontreusement fait une profonde coupure à la main droite, ne pouvait travailler. Ceci étant, il avait dû, malgré le vœu de tante Amie, commander le cercueil à Lausanne. Il devait le recevoir le lendemain matin, et sitôt que possible il l'amènerait et on pourrait procéder à la mise en bière selon les usages.

Ma mère ne put qu'accepter. Mais ce ne fut pas tout. Les Pompes funèbres de Lausanne expédiaient les cercueils pour Lignerolle par chemin de fer jusqu'à Orbe où ils étaient pris en charge par la Compagnie des auto-transports A.V.O. pour une des courses-horaire Orbe-Vallorbe. Ce jour-là un autobus partit de Vallorbe de bonne heure le matin à destination d'Orbe où il devait charger pour le retour la poste et les bagages, dont le cercueil. Mais les cheminots s'étaient mis en grève et aucun train ne circulait sur la ligne Lausanne-Yverdon, donc ni poste ni cercueil ! Les chauffeurs et leur bus restèrent à Orbe, espérant l'arrivée d'un train. L'attente dura toute la journée, et ce n'est qu'en début de soirée qu'arriva le convoi. Le cercueil était là. Les chauffeurs, qui avaient navigué toute la journée d'une pinte à l'autre, excités par les événements politiques et les innombrables « trois décis » consommés, chargèrent le cercueil sur l'impériale de leur véhicule aménagée en porte-bagages, et partirent dare-dare en direction de Vallorbe. A cette époque les véhicules à moteur lourds n'étaient pas munis de pneus gonflables. Leurs roues étaient cerclées de bandages de caoutchouc de 8 à 10 cm d'épaisseur. C'était mieux que les cercles de fer des routes de char, mais tout de même assez dur. En plus les routes n'étaient pas asphaltées. Elles étaient caillouteuses, les ornières profondes et les nids de poule ne se comptaient plus. Vous ne vous étonnerez pas en apprenant qu'à l'arrivée à Lignerolle, à neuf heures du soir, le cercueil n'était plus en place. On avait négligé de l'attacher !

Il fallut retourner en arrière. Le cercueil fut retrouvé au bas d'un talus, près du Vailloud, en mauvais état, le couvercle disloqué et une planche de côté fendue. De retour à Lignerolle, on répara les dégâts tant bien que mal, et le menuisier, sur une petite charrette, conduisit ce malheureux objet chez la tante Amie. Ma mère respira en le voyant arriver, les obsèques pourraient avoir lieu le lendemain, comme prévu. Oui, mais...

Le cercueil était trop court ! Est-ce le menuisier qui avait mal donné la mesure, ou l'employé des pompes funèbres qui s'était trompé ? On ne le saura

jamais. Il fallut bien replier les jambes de la tante amie et presser très fort sur le couvercle pour pouvoir le fermer !

Enfin, lorsque ma mère, quatre ou cinq jours après, alla au cimetière pour mettre la tombe en ordre, le tertre s'était enfoncé de 40 à 50 cm. Les planches du cercueil n'avaient pas supporté le poids de la terre, tout s'était effondré.

Ainsi, à part la rédaction du faire-part mortuaire, aucun des vœux de la tante Amie ne fut respecté !

Les Bioux, octobre 1988 :

Eric Berney